



COMITÉ DES PRODUITS

Soixante-douzième session

Rome, 26-28 septembre 2018

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. **Questions de procédure**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier: *pour décision*
 - 1.2 Désignation du Président et des membres du Comité de rédaction: *pour décision*
 - 1.3 Déclaration du Directeur général
2. **Marchés mondiaux des produits agricoles**
 - 2.1 Situation et perspectives à court terme des marchés des produits: *pour information et examen*
 - 2.2 Perspectives à moyen terme: évolutions et questions nouvelles: *pour information et examen*
3. **Questions relatives aux politiques**
 - 3.1 Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres: *pour information et examen*
 - 3.2 La situation des marchés des produits agricoles (SOCO) – Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire: *pour examen*
4. **Questions relatives au Programme**
 - 4.1 Rapport de la Réunion conjointe de la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la quarante et unième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées: *pour information*
 - 4.2 Rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé: *pour information*
 - 4.3 Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique: *pour examen et orientation*
 - 4.4 Thèmes de la prochaine édition du SOCO: *pour examen*
5. **Questions relatives à la gouvernance**
 - 5.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD): *pour examen*
 - 5.2 Programme de travail pluriannuel: *pour information et décision*

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



6. **Autres questions**

- 6.1 Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité: *pour information*
- 6.2 Élection des nouveaux membres du Bureau: *pour décision*
- 6.3 Organisation des travaux de la soixante-treizième session
- 6.4 Questions diverses

7. **Adoption du rapport**

NOTES

La soixante-douzième session du Comité des produits se tiendra du 26 au 28 septembre 2018. Le Comité adoptera son rapport le vendredi 28 septembre.

1. Questions de procédure

1.1 Adoption de l'ordre du jour et du calendrier (*CCP 18/1; CCP 18/INF/1*)

Le Comité adoptera l'ordre du jour de la session. L'ordre du jour provisoire a été établi en consultation avec le Bureau du Comité des produits, en tenant compte du mandat du Comité et des recommandations pertinentes des organes directeurs.

1.2 Désignation des membres du Comité de rédaction

Le Comité désignera le Président et les membres du Comité de rédaction, chargés d'établir le rapport de la session.

1.3 Déclaration du Directeur général (*CCP 18/INF/5*)

Le Directeur général prendra la parole devant le Comité. Sa déclaration sera publiée dans les meilleurs délais, sous la cote *CCP 18/INF/5*.

2. Marchés mondiaux des produits agricoles

2.1 Situation et perspectives à court terme des marchés des produits (*CCP 18/2*)

Le Comité examinera la situation des marchés mondiaux et les prévisions à court terme concernant les principaux produits. Pour guider les débats sur ce point, un document d'information sur le thème «Principaux faits nouveaux et perspectives à court terme concernant les marchés» sera distribué aux participants.

2.2 Perspectives à moyen terme: évolutions et questions nouvelles (*CCP 18/3*)

Le Comité examinera les perspectives des marchés des principaux produits alimentaires sur les 10 prochaines années (2018-2027). Les projections concerneront la production, l'utilisation, le commerce et les prix. Les délégués examineront également les dynamiques des marchés et les principaux problèmes qui s'annoncent. Un document sur les perspectives à moyen terme concernant les marchés des produits agricoles – évolution et enjeux nouveaux – servira de référence aux débats.

3. Questions relatives aux politiques

3.1 Informations actualisées sur les négociations agricoles menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les accords commerciaux régionaux et l'appui de la FAO aux Membres (*CCP 18/4*)

Au titre de ce point, le Comité sera informé des faits nouveaux concernant les négociations sur le commerce international menées sous l'égide de l'OMC et les accords commerciaux régionaux. Le Comité examinera également les activités menées par la FAO pour aider les États Membres en ce qui concerne les politiques et les accords liés au commerce

3.2 La situation des marchés des produits agricoles (SOCO) 2018: Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire (*CCP 18/5*)

Au titre de ce point, le Comité se penchera sur les principales conclusions figurant dans la nouvelle édition de La situation des marchés des produits agricoles, publication phare qui aura pour thème «Commerce agricole, changement climatique et sécurité alimentaire». Le rapport, dont la publication est prévue pour le 14 septembre 2018, s'attache à examiner les liens – complexes et insuffisamment étudiés – entre le commerce agricole, le changement climatique et la sécurité

alimentaire. Il analyse l'Accord de Paris sur le changement climatique et les accords de l'OMC, notamment l'Accord sur l'agriculture, en vue de les faire mieux connaître et de déterminer les mesures à envisager pour renforcer le rôle complémentaire de ces accords aussi bien en ce qui concerne le changement climatique que l'insécurité alimentaire.

4. Questions relatives au Programme

- 4.1 Rapport de la Réunion conjointe de la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la quarante et unième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (*CCP 18/INF/12*)

Le rapport de la Réunion conjointe de la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et de la quarante et unième session du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (Tanga [Tanzanie], 15-17 novembre 2017) sera présenté au Comité.

- 4.2 Rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé (*CCP 18/INF/13*)

Le rapport de la vingt-troisième session du Groupe intergouvernemental sur le thé (Hangzhou [Chine], 17-20 mai 2018) sera présenté au Comité.

- 4.3 Programme de travail de la FAO dans le domaine des marchés et du commerce des produits au titre du Cadre stratégique (*CCP 18/6; CCP 18/INF/6; CCP 18/INF/7; CCP 18/INF/8; CCP 18/INF/9; CCP 18/INF/10*)

Le Comité des produits, qui apporte des contributions à l'examen et à la mise en œuvre du Programme de travail et budget (PTB) et du Plan à moyen terme (PMT) de la FAO, joue un rôle important dans la définition des priorités de travail de la FAO s'agissant des marchés des produits et du commerce agricole. Au titre de ce point, le Comité sera informé des résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2016-2017 et examinera les priorités relatives aux activités menées dans le cadre de son mandat. Les débats sur ce point seront guidés par les documents indiqués ci-avant.

- 4.4 Thèmes de la prochaine édition du SOCO (*CCP 18/7*)

Au titre de ce point, le Comité recensera, pour examen ultérieur, des thèmes qui pourraient faire l'objet de la prochaine édition du SOCO, dont la publication, prévue pour 2020, s'inscrira dans le cadre de la soixante-troisième session du Comité des produits.

5. Questions relatives à la gouvernance

- 5.1 Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable (ODD) (*CCP 18/8*)

En septembre 2015, les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), qui comprend 17 ODD assortis de 169 cibles devant être atteintes d'ici à 2030. Le Programme 2030 sert de cadre aux actions menées par les États membres de l'ONU, les organisations, fonds et programmes du système des Nations Unies et les partenaires (organisations, institutions, etc.). Au titre de ce point, le Comité examinera l'importance de ses travaux au regard du Programme 2030 et des ODD ainsi que leur contribution à ceux-ci.

- 5.2 Programme de travail pluriannuel (*CCP 18/9*)

Le Comité des produits, comme les autres comités techniques, élabore depuis 2012 un Programme de travail pluriannuel, le but étant d'améliorer l'efficacité et la gouvernance de la FAO. Au titre de ce point, le Comité sera saisi d'un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du programme de travail pluriannuel 2016-2019 et réfléchira au programme de travail pluriannuel pour 2018-2021.

6. Autres questions

6.1 Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité (*CCP 18/INF/11*)

La biodiversité est un élément important de la sécurité alimentaire, de l'amélioration de la nutrition et de l'agriculture durable. Tous les secteurs agricoles (culture, élevage, pêche et aquaculture, forêts) sont dépendants de la biodiversité et des fonctions et services écosystémiques qu'elle soutient. Ces secteurs jouent également sur la biodiversité de manière directe et indirecte. Au titre de ce point, le Comité sera informé des mesures prises et celles qui restent à prendre pour mettre en place une Plateforme pour la prise en compte systématique de la biodiversité.

6.2 Élection des nouveaux membres du Bureau

Le Comité élit parmi les représentants de ses membres un président et six vice-présidents, qui constituent collectivement le Bureau du Comité. Les nouveaux membres du Bureau sont élus pour une durée de deux ans et restent en fonction jusqu'à l'élection d'un nouveau Bureau à la fin de la session suivante.

6.3 Organisation des travaux de la soixante-treizième session

Au titre de ce point, le Comité arrêtera la date de sa session suivante et examinera toute question d'organisation pertinente.

6.4 Questions diverses

Les membres du Comité souhaiteront peut-être soulever des questions en rapport avec la session du Comité et proposer des thèmes de débat et des points à inscrire à l'ordre du jour de la session suivante (2020).

7. Adoption du rapport

Le Comité examinera le projet de rapport de la session, en vue de son adoption. Le rapport sera présenté au Conseil à sa cent soixantième session (décembre 2018) et à la Conférence de la FAO à sa quarante et unième session (22-29 juin 2019).